

DÉLIBÉRATION n° CA-08-03-2019-04 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 8 mars 2019

Google Suite

Le Conseil d'administration

- Vu le Code de l'éducation ;
- Vu les Statuts de l'Université de Poitiers ;
- Vu le document adressé au Conseil d'administration ;
- Vu la proposition présentée en Conseil d'administration ;

Après en avoir délibéré,

ADOPTE

Article 1^{er} : Dispositif

La signature de la convention « *G Suite for education* » avec Google, après examen de la pièce-jointe, n'est pas adoptée.

Article 2 : Décompte des voix

La présente délibération est adoptée selon le décompte suivant :

26 votants	Pour	0
	Contre	12
	Abstention	9
	Ne prend pas part au vote	5

Fait à Poitiers, le 8 mars 2019
Le Vice-président du Conseil d'administration

Loïc LEVOYER



UNIVERSITE DE POITIERS

03. AVR. 2019

Transmis à Monsieur le Recteur, Chancelier des Universités, le

Direction des affaires juridiques

Faire évoluer les outils bureautiques à l'UP pour permettre l'évolution des pratiques

Présentation au CAC - 8 novembre 2018

Jean-François Cerisier : VP Transition numérique

Thierry Roy : Chargé de mission pour le
développement du numérique à l'ESPE



Bureautique

Selon le JO (17 février 1982), la bureautique est *l'ensemble des techniques et des moyens tendant à automatiser les activités de bureau et principalement le **traitement** et la **communication** de la parole, de l'écrit et de l'image.*

Elle se définit aussi comme l'ensemble des outils numériques de production et de communication de documents.

Elle constitue le socle de base des outils numériques pour les activités pédagogiques, de recherche et administratives

L'évolution des pratiques à l'UP

- Une évolution pour prendre en compte la diversité des terminaux
- Une évolution vers des usages connectés
- Une évolution vers des usages collaboratifs
- Une évolution qui ajoute aux outils fournis par l'établissement ceux des utilisateurs



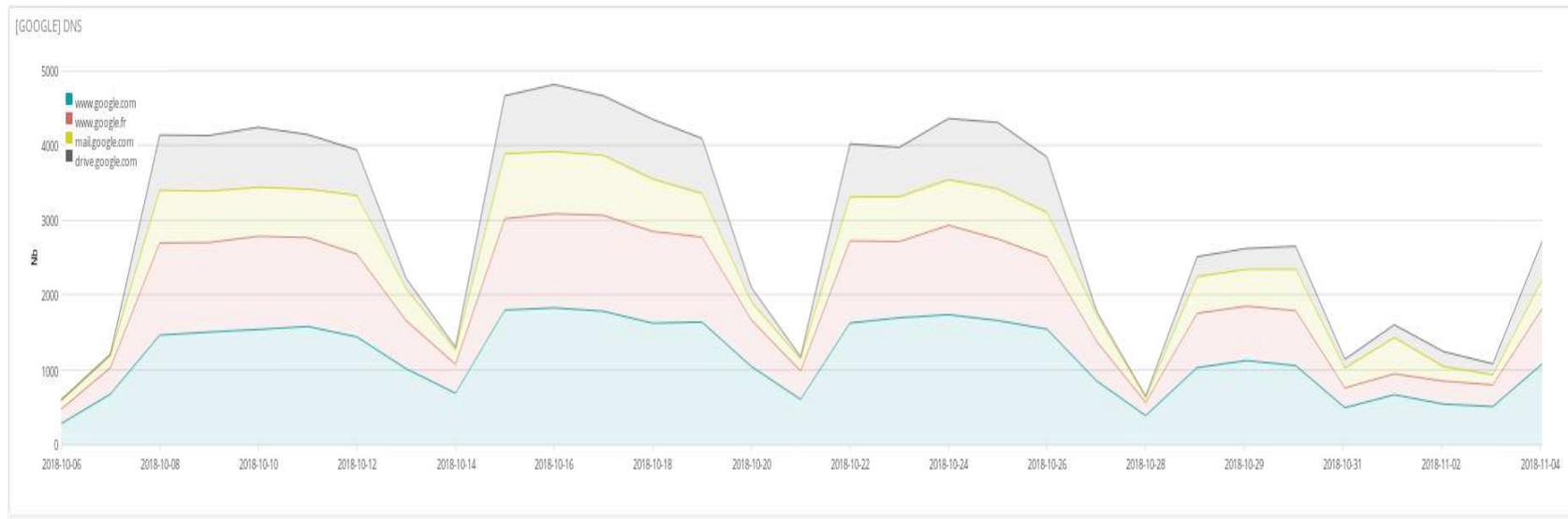
La politique d'équipement de l'UP

- Jusqu'en 2017, acquisitions dispersées de licences d'applications diverses, le plus souvent MS Office et/ou l'installation de logiciels libres comme Libre Office
- 2017, acquisition d'une licence de site pour la suite MS (MS EES) très utilisée
 - 37 805 licences demandées pour 37 805 terminaux personnels différents
 - 3727 postes de travail institutionnels (qui s'ajoutent aux 2363 licences déjà installées) pour 37 000 euros par an
 - des usages essentiellement classiques, peu de recours à OneDrive aux fonctionnalités de bureautique connectée



Les pratiques personnelles complémentaires

- L'usage massif des outils de bureautique connectée et collaborative proposés par Google pour la formation, la recherche et l'administration



Google Suite : les apports

- Aucune suite bureautique équivalente n'existe, en particulier pour ses fonctionnalités collaboratives
- Des usages et des compétences déjà installées
- La « gratuité »

Google Suite : les points de vigilance

- L'utilisation des outils Google à partir de comptes personnels ne garantit pas la sécurité des données
- L'utilisation des outils Google (et des autres) s'inscrit dans un cadre sociopolitique particulier, celui des grandes entreprises du numérique



Un projet pour l'UP

- Après une expérimentation d'un an à l'ESPE pour laquelle nous avons sollicité et obtenu un avis favorable de la CNIL (mais aussi à Grenoble, P3, la Réunion, Sciences Po Paris, Polytechnique ...)
 - Organiser les usages des outils Google plutôt que de laisser se développer les usages « sauvages »
 - Bénéficier des fonctionnalités de ces outils pour transformer des pratiques de travail (pédagogiques, de recherche et administratives)
 - Offrir une diversité d'outils aux utilisateurs (MS EES, G Suite et Libre Office) et former les étudiants (et les personnels) aux enjeux professionnels et sociétaux de ces outils

Concrètement

- Conventionner avec Google (licence « G Suite for education », conforme aux attentes du droit français et en particulier du RGPD)

